

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 MARS 2017

Présents : MM. GUILLAUME, DAVASE, PILLIER, CHAMPION, CUREAUDEAU, HUBERT, IMHOFF et Mmes AUDEBRAND, BERNET-CARAMAM, CLEMOT, NIVELLE et ROBINEAU.

Absente excusée : Mme BOURSIN.

Absents : Mme HALIN et M. QUINCHARD.

BUDGET PRINCIPAL :

► Compte de gestion et compte administratif 2016

Le compte de gestion, dressé par le receveur municipal, ainsi que le compte administratif, arrêté par Monsieur le Maire, ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir les résultats suivants :

... en section de fonctionnement : excédent de clôture de 258 385,70 euros,
... en section d'investissement : déficit de clôture de 89 275,71 euros,
soit un excédent global de : 169 109,99 euros.

► Affectation du résultat de fonctionnement 2016

Compte-tenu du besoin de financement de la section d'investissement s'élevant à 89 275,71 € et des dépenses d'investissement 2016 restantes à réaliser pour 22 582,82 €, il a été décidé d'affecter 111 858,53 euros du résultat de fonctionnement 2016 en section d'investissement 2017, le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, à savoir 146 527,17 euros, étant reporté en section de fonctionnement du budget de l'exercice 2017.

► Budget primitif 2017

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2017 qui s'équilibre, en dépenses et recettes, pour une somme de 562 357 € en section de fonctionnement et 257 500 € en section d'investissement.

► Taux de la fiscalité locale 2017

N'ayant reçu ni la notification des bases prévisionnelles fiscales par les services de l'état ni le compte-rendu de l'étude financière et fiscale menée sur le nouveau périmètre communautaire dont la commune fait partie depuis le 1^{er} janvier 2017, le Conseil Municipal a décidé de reporter son vote des taux d'imposition.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

► Compte de gestion et compte administratif 2016

Le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2016 ont été approuvés à la majorité (1 abstention). Ils font ressortir un déficit global de clôture de 33 327,18 euros.

► Budget primitif 2017

Le budget de l'exercice 2017 qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 89 467,83 euros pour la section de fonctionnement et pour 67 087,01 euros pour la section d'investissement a été adopté à la majorité (1 abstention).

Questions diverses :

. Groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé, d'une part, l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par le SIEMML en application de sa délibération du 20 mai 2014 et, d'autre part, l'adhésion de la Commune audit groupement de commandes.

. Remplacement du tracteur

Dans le cadre des investissements projetés cette année, Monsieur le Maire a présenté au Conseil les différentes offres en vue du renouvellement du tracteur et de l'achat d'un chargeur.

Après débat, le conseil municipal a sollicité une renégociation des prix pour un tracteur d'au moins 80CV avec une cabine climatisée.

. Délégués au Syndicat de Communes de la Côte

Conformément aux statuts du Syndicat de Communes de la Côte auquel la Commune adhère depuis le 10 janvier dernier, 2 délégués communaux ont été nommés à savoir, Catherine CLÉMOT (candidate) et Emmanuelle HALIN.